

N° : 2022_09_30_24

Envoyé en préfecture le 11/10/2022
Reçu en préfecture le 11/10/2022
Publié le 
ID : 005-210500617-20220930-2022_09_30_24-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le trente septembre deux mille vingt-deux à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

| | |
|---|---|
| NOMBRE DE CONSEILLERS | En exercice : 43 Présents à la séance : 34 |
| DATE DE LA CONVOCATION | 23/09/2022 |
| DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION | 07/10/2022 |

OBJET :

**Union Départementale des Centres Sociaux des Hautes-Alpes Désignation de
représentants du Conseil Municipal**

Étaient présents :

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , Mme Solène FOREST , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Sabrina CAL , M. Eric MONTROYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Elie CORDIER

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

Mme Paskale ROUGON procuration à M. Olivier PAUCHON, M. Cédryc AUGUSTE procuration à M. Richard GAZIGUIAN, M. Jean-Pierre MARTIN procuration à Mme Françoise BERNERD, M. Alain BLANC procuration à M. Pierre PHILIP, Mme Pauline FRABOULET procuration à Mme Charlotte KUENTZ, M. Nicolas GEIGER procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH

Absent(s) :

Mme Chiara GENTY, M. Bruno PATRON, M. Christophe PIERREL

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Alexandre MOUGIN, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Par délibération en date du 25 Juin 2004, le Conseil Municipal a accepté le principe de l'adhésion de la Ville de Gap à l'Union Départementale des Centres Sociaux des Hautes-Alpes.

Il est précisé dans les statuts de l'Union Départementale que chaque Centre Social sera représenté pour une durée d'un an renouvelable, par un conseiller municipal et son directeur.

Décision :

Pour représenter les centres sociaux de Gap, il est proposé de nommer un conseiller municipal, membre de la Commission Cohésion Sociale, Emploi et Insertion, pour chaque centre social.

Monsieur SILVESTRI propose les candidatures suivantes :

- pour le Centre Social de Saint-Mens : M. Gil SILVESTRI
- pour le Centre Social les Pléiades : M. Jérôme MAZET
- pour le Centre Social de Beauregard-Centre-Ville : Mme Catherine ASSO
- pour le Centre Social de Fontreyne : Mme Ginette MOSTACHI

Cette représentation sera reconduite tacitement jusqu'au renouvellement du Conseil Municipal.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 36

- ABSTENTION(S) : 4

Mme Isabelle DAVID, M. Eric GARCIN, Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Nicolas GEIGER

Le Maire-Adjoint



Gil SILVESTRI

Le Secrétaire de Séance



Alexandre MOUGIN

Transmis en Préfecture le : 11 OCT. 2022
Affiché ou publié le : 11 OCT. 2022